

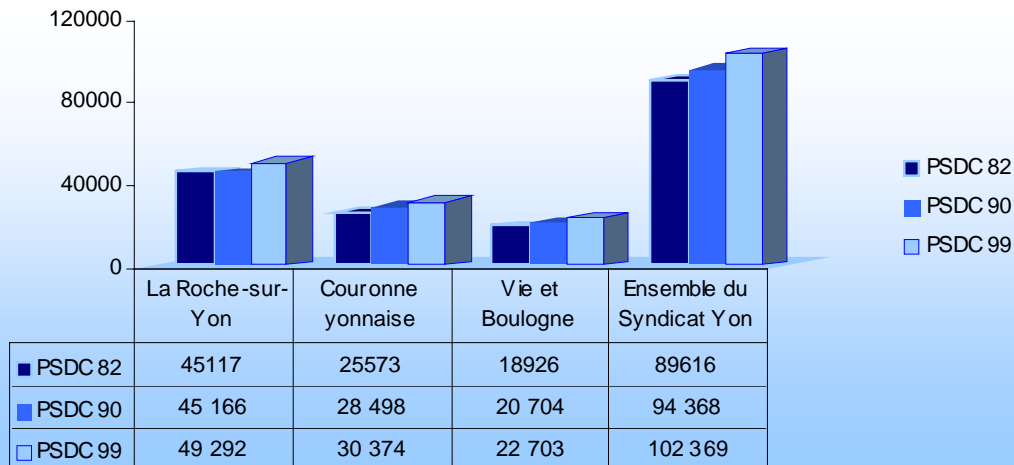
## II. Réactualisation Février 2006 :

### Dynamiques remarquables du territoire

①

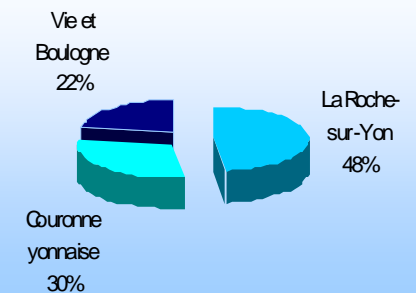
## Un territoire démographiquement très dynamique :

Au dernier recensement exhaustif de 1999, le Syndicat Yon et Vie, avec une population municipale (PSDC : Population Sans Doubles Comptes) de 102 400 habitants, représentait presque 1/5 de la population vendéenne.



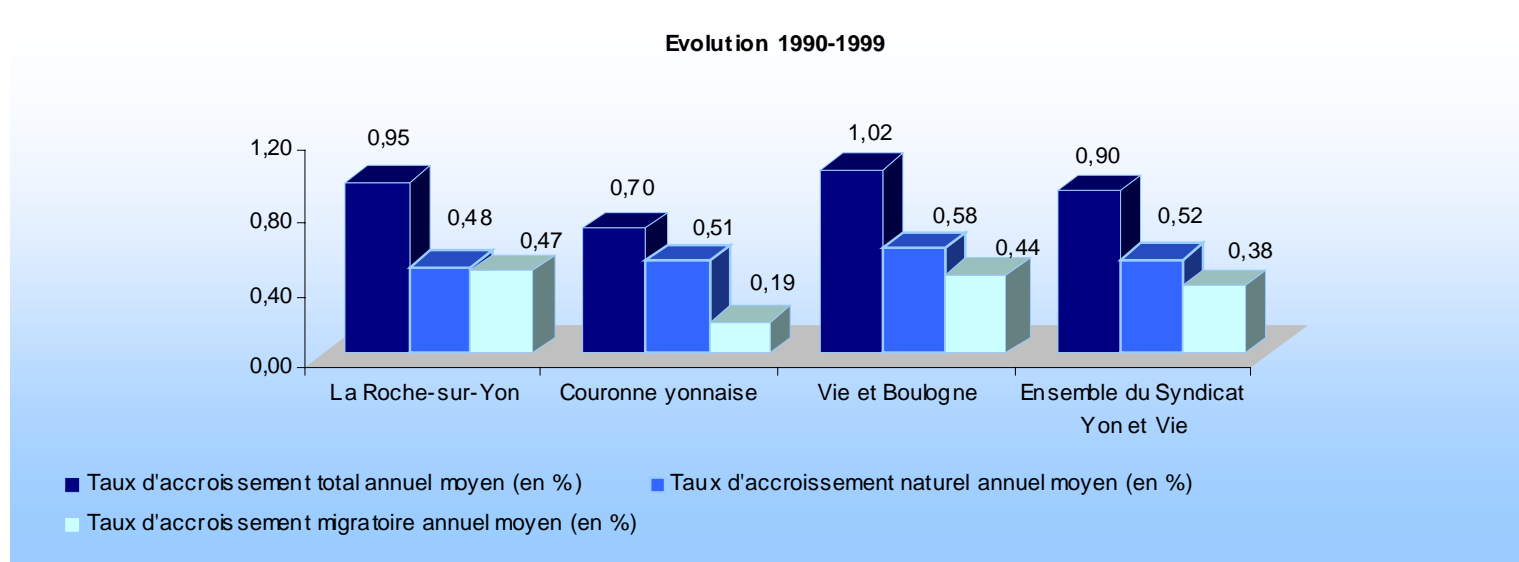
POPULATION	PSDC 99	
		poids dans le département
La Roche-sur-Yon	49 292	9.1 %
Couronne yonnaise	30 374	5.6 %
Vie et Boulogne	22 703	4.2 %
Ensemble du Syndicat Yon et Vie	102 369	19 %

Population (PSDC) en 1999 du Syndicat Yon et Vie



La population yonnaise représente la moitié du total des habitants du Pays Yon et Vie...

Au cours de la décennie 1990, le territoire a connu une hausse globale de sa population de 8,5 %, fruit d'une reprise de la croissance dans la ville centre, d'un ralentissement important de celle-ci sur l'ensemble du Pays Yonnais et du maintien d'un fort rythme d'accroissement dans la communauté de communes Vie et Boulogne. Ceci dans une approche globale, alors qu'il existe d'importantes disparités spatiales entre les communes en terme d'élan démographique naturel et migratoire.



Globalement, le territoire n'échappe pas au phénomène général de vieillissement et de desserrement des ménages. Ainsi, au cours de la décennie 90, ce desserrement, - malgré une légère augmentation du poids des résidences principales dans l'ensemble du parc de logements venu compenser très légèrement ce phénomène -, a absorbé un peu plus de la moitié de l'offre supplémentaire

de logements (environ + 7 000 logements en solde constructions - démolitions et changements de destination). Ainsi, seule à peine la moitié de l'effort de construction a permis un réel apport de population, en volume.

### Ensemble des communes du syndicat Yon et Vie 1990-1999 Contrainte de logement

	1990	1999	Variation absolue
Population des ménages (P)	92 340	100 099	+7 759
Nombre total de logements (L)	36 358	43 408	+7 050
Nombre de résidences principales ou ménages (M)	33 320	40 471	+7 151
Poids des résidences principales (t)	0,916	0,932	+0,02
Taille moyenne des ménages (m)	2,77	2,47	-0,30

Effet de l'évolution du poids des résidences principales (E1)	+753
Effet de l'évolution de la taille des ménages (E2)	-4 667
Effet total (E)	-3 914
Nombre de logements ayant vraiment permis un apport de population (E')	+3 136
	+44%

Compte tenu de la légère progression du poids des résidences principales, les logements de 1990 auraient pu diminuer de 753 logements sans que cela ait une conséquence sur le nombre d'habitants (toute chose égale par ailleurs).

Il aurait fallu 4 667 logements de plus par rapport à 1990 pour compenser l'effet de desserrement des ménages soit 66% de l'offre supplémentaire de logements absorbés.

**Pour compenser les 2 effets, 3 914 logements de plus par rapport à 1990 auraient été nécessaires, seulement pour maintenir la population à son niveau de 1990.**

**3 136 logements ont donc permis, véritablement, un apport de la population soit 44% de l'offre supplémentaire de logements.**

**Si le Pays souhaite, pour les dix prochaines années à venir (horizon 2015) maintenir la dynamique démographique observée globalement au cours des quinze dernières années (1990-2004), c'est environ 1000 logements par an qui devront être réalisés, ce qui d'ailleurs correspond au rythme de la construction neuve autorisée sur la période 1999 - 2004.**

Cet effort de construction serait nécessaire pour maintenir la croissance démographique actuellement observée (proche de 1% par an) tout en absorbant l'effet lié au phénomène de desserrement des ménages (diminution du nombre moyen de personnes par ménage liée aux décohabitations et au vieillissement important de la population). Il devrait se poursuivre et absorber environ la moitié de l'offre supplémentaire de logements (il en a absorbé les 2/3 au cours de la décennie 90).

Il faudra également poursuivre la démarche entreprise de résorption de la vacance, qui en « libérant » des logements pour l'habitation permet, indépendamment des constructions neuves, d'augmenter le poids des résidences principales dans l'ensemble du parc de logements. Cette proportion est ainsi passée de 91,6% en 1990 à 93,2% en 1999 sur l'ensemble du territoire.

A ce rythme soutenu, le Pays Yon et Vie pourrait atteindre en 2015 une population totale estimée entre 120 000 et 130 000 habitants alors qu'il en comptait 102 400 lors du recensement de mars 1999.

**Depuis 1999**, nous ne disposons d'aucune source de données permettant une réactualisation du chiffre de la population sur l'ensemble du territoire.

Mais dans le cadre du nouveau dispositif de recensement :

- La Roche-sur-Yon procède à une enquête annuelle sur 8 % des logements de la commune depuis 2004,
- 11 communes parmi les 22 autres ont été recensées exhaustivement (7 en 2004 et 4 en 2005).

Par ailleurs, 4 communes, dont 2 ont été également collectées exhaustivement dans le cadre du nouveau recensement, ont réalisé un recensement complémentaire qui a été homologué.

Tout ceci, sans nous autoriser à réactualiser les chiffres de population de l'ensemble du territoire d'une façon statistiquement sérieuse, nous permet néanmoins de dégager **des tendances qui confirment l'élan démographique du territoire** :

- poursuite de la croissance de la population municipale de la ville centre à raison d'environ 0,6 % par an (0,9 % sur la période précédente),
- forte, voire très forte croissance périurbaine, en hausse par rapport même à la période précédente, pour les autres communes, tant celles de la couronne yonnaise, sur laquelle semble donc s'opérer une reprise, que celles de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, où semble se maintenir un fort rythme d'accroissement annuel.

RRP montée en charge des résultats Dynamique démographique	Population municipale (PSDC)														
	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 82-90	1990	1999	Taux d'accroissement total 90-99	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 90-99	Année de collecte (200X) dans le cadre du nouveau dispositif RRP (données référencées au 01/01/200X) (1)					Durée de la période intercensitaire 1999-200X	Accroissement global 1999-200X	Taux d'accroissement total 99 - année de collecte 200X	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 99-200X	Mobilité résidentielle sur 5 ans : Taux de migration externe
						2004	2005	2006	2007	2008					
COMMUNES															
85003 - Aizenay	0,47%	5 344	6 094	14,0%	1,47%		7 147				6 ans	1053	17,3%	2,69%	
85015 - Beaufou	1,53%	968	907	-6,3%	-0,72%	1 033					5 ans	126	13,9%	2,64%	26,5%
85019 - Belleville-sur-Vie	1,85%	2 532	2 971	17,3%	1,79%						9 ans				
85098 - La Génétouze	2,01%	1 320	1 394	5,6%	0,61%	1 451					5 ans	57	4,1%	0,80%	20,0%
85178 - Le Poiré-sur-Vie	1,04%	5 333	5 787	8,5%	0,91%						7 ans				
85129 - Les Lucs-sur-Boulogne	1,45%	2 630	2 702	2,7%	0,30%						9 ans				
85208 - Saint-Denis-la-Chevasse	0,94%	1 543	1 665	7,9%	0,85%						7 ans				
85279 - Saigny	1,43%	1 034	1 183	14,4%	1,51%						9 ans				
<b>Vie et Boulogne</b>	<b>0,99%</b>	<b>20 704</b>	<b>22 703</b>	<b>9,7%</b>	<b>1,03%</b>										
85008 - Aubigny	0,29%	2 245	2 332	3,9%	0,42%						9 ans				
85043 - Chaillé-sous-les-Ormeaux	0,47%	1 028	1 015	-1,3%	-0,14%	1 107					5 ans	92	9,1%	1,75%	28,6%
85046 - La Chaize-le-Vicomte	0,38%	2 287	2 443	6,8%	0,74%	2 783					5 ans	340	13,9%	2,64%	28,6%
85069 - Les Clouzeaux	0,74%	1 960	2 108	7,6%	0,81%		2 348				6 ans	240	11,4%	1,81%	
85081 - Dompierre-sur-Yon	2,95%	2 974	3 192	7,3%	0,79%		3 528				6 ans	336	10,5%	1,68%	
85089 - La Ferrière	1,43%	3 766	3 943	4,7%	0,51%	4 286					5 ans	343	8,7%	1,68%	21,7%
85093 - Fougeré	1,84%	826	841	1,8%	0,20%						7 ans				
85118 - Landeronde	1,39%	1 612	1 816	12,7%	1,33%						7 ans				
85155 - Mouilleron-le-Captif	1,27%	3 240	3 492	7,8%	0,84%		3 967				6 ans	475	13,6%	2,15%	
85160 - Nesmy	1,16%	1 950	1 977	1,4%	0,15%						8 ans				
85213 - Saint-Florent-des-Bois	2,01%	2 233	2 353	5,4%	0,58%						9 ans				
85285 - Le Tablier	1,03%	393	468	19,1%	1,96%						9 ans				
85291 - Thorigny	0,14%	823	881	7,0%	0,76%	923					5 ans	42	4,8%	0,94%	26,9%
85300 - Venansault	2,30%	3 161	3 513	11,1%	1,18%	3 877					5 ans	364	10,4%	1,99%	24,7%
<b>Couronne yonnaise</b>	<b>1,20%</b>	<b>28 498</b>	<b>30 374</b>	<b>6,6%</b>	<b>0,71%</b>										
<b>Ensemble</b>		<b>94 421</b>	<b>102 369</b>	<b>8,4%</b>	<b>0,90%</b>										

RRP montée en charge des résultats Dynamique démographique		Logements (1ers résultats du nouveau recensement)										
		Ensemble des logements					Taux de résidences principales			Taille moyenne des ménages		
COMMUNES	Année de recensement RRP (correspond à x dans 200X)	1999	200X	Accroissement global 1999-200X	Taux d'accroissement total 99 - année de collecte 200X	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 99-200X	1999	200X	Sens de l'évolution 1999-200X	1999	200X	Sens de l'évolution 1999-200X
		85003 - Aizenay	2005									
85015 - Beaufou	2004	361	413	52	14,40%	2,73%	85,6%	89,6%	+	2,9	2,8	-
85019 - Belleville-sur-Vie	2008											
85098 - La Génétouze	2004	507	554	47	9,27%	1,79%	95,3%	97,3%	+	2,9	2,7	-
85178 - Le Poiré-sur-Vie	2006											
85129 - Les Lucs-sur-Boulogne	2008											
85208 - Saint-Denis-la-Chevasse	2006											
85279 - Saligny	2008											
Vie et Boulogne												
85008 - Aubigny												
85043 - Chaillé-sous-les-Ormeaux	2004	485	535	50	10,31%	1,98%	79,0%	82,6%	+	2,6	2,5	-
85046 - La Chaize-le-Vicomte	2004	971	1 095	124	12,77%	2,43%	90,0%	92,8%	+	2,7	2,6	-
85069 - Les Clouzeaux	2005											
85081 - Dompierre-sur-Yon	2005											
85089 - La Ferrière	2004	1 473	1 660	187	12,70%	2,42%	94,5%	95,7%	+	2,8	2,6	-
85093 - Fougeré	2006											
85118 - Landeronde	2006											
85155 - Mouilleron-le-Captif	2005											
85160 - Nesmy	2007											
85213 - Saint-Florent-des-Bois	2008											
85285 - Le Tablier	2008											
85291 - Thorigny	2004	398	421	23	5,78%	1,13%	82,7%	89,3%	+	2,6	2,5	-
85300 - Venansault	2004	1 291	1 483	192	14,87%	2,81%	95,0%	95,3%	+	2,9	2,7	-

	Année du recensement complémentaire pris en compte	Population totale (municipale + comptée à part)	Population municipale	Population comptée à part (correspond au report de celle de 1999)	Population fictive
85003 - Aizenay	2005	7120	7005	115	280
85015 - Beaufou					
85019 - Belleville-sur-Vie	2005	3617	3543	74	116
85098 - La Génétouze					
85129 - Les Lucs-sur-Boulogne					
85178 - Le Poiré-sur-Vie					
85208 - Saint-Denis-la-Chevasse					
85279 - Saligny					
85008 - Aubigny					
85043 - Chaillé-sous-les-Ormeaux					
85046 - La Chaize-le-Vicomte					
85069 - Les Clouzeaux					
85081 - Dompierre-sur-Yon	2005	3930	3847	83	220
85089 - La Ferrière					
85093 - Fougeré					
85118 - Landeronde					
85155 - Mouilleron-le-Captif					
85160 - Nesmy	2005	2381	2331	50	0
85213 - Saint-Florent-des-Bois					
85285 - Le Tablier					
85291 - Thorigny					
85300 - Venansault					

**Population Fictive** : Une population dites fictive de 4 personnes par logement ordinaire est accordée pour 2 années sur les logements en cours de construction à la date du recensement complémentaire. A l'issue de ce délai, la commune devra effectuer un recensement de régularisation qui ne concernera que les logements achevés depuis le précédent recensement complémentaire.

## La Roche-sur-Yon : 1ères estimations à l'issue des collecte 2004 et 2005

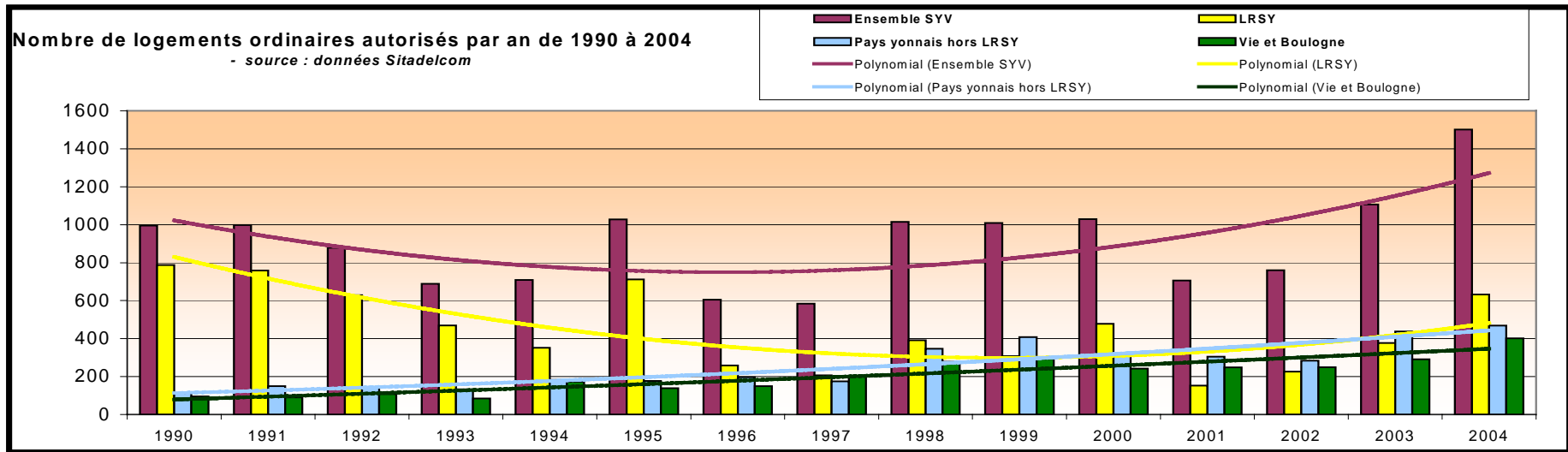
	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 82-90	1990	1999	Taux d'accroissement total 90-99	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 90-99	Estimations référencées au XX/XX/200X				Estimation au .....	Accroissement global 1999-200X	Taux d'accroissement total 99 - année de collecte 200X	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 99-200X
						01/07/2004 (données issues enq 2004 et 2005 (16% des log) publiées fin 2005)	01/01/2005 (données issues enq 2004, 2005 et 2006 (24% des log) publiées fin 2006)	01/07/2005 (données issues enq 2004, 2005, 2006 et 2007 (32% des log) publiées fin 2007)	01/01/2006 (données issues enq 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008 (40% des log) publiées au 31/12/2008)				
85191 - La Roche-sur-Yon Pop SDC	0,03%	45 219	49 292	9,0%	0,96%	50844				01/07/2004 (5,33 ans)	1 552	3,1%	0,58%
dont Pop des ménages	0,03%	43 742	47 607	8,8%	0,95%	48422					815	1,7%	0,32%

Ensemble des logements					Taux de résidences principales			Taille moyenne des ménages		
1999	200X	Accroissement global 1999-200X	Taux d'accroissement total 99 - année de collecte 200X	Taux d'accroissement annuel moyen sur la période 99-200X	1999	200X	Sens de l'évolution 1999-200X	1999	200X	Sens de l'évolution 1999-200X
22 954	24 445	1 491	6,50%	1,27%	94,1%	95,3%	+	2,205	2,078	-

**Les données les plus récentes sur la construction neuve autorisée** de logements ordinaires (hors habitations communautaires de type cité universitaire, foyers pour personnes âgées ou structure d'hébergement hôtelier) **confirment l'effort de construction soutenu sur l'ensemble du territoire** (source Sitadelcom 1990-2004 du Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports) à raison d'un taux d'accroissement annuel moyen du parc de logements d'environ 2 % par an depuis 1990 avec d'importantes disparités territoriales et une inversion des rapports dynamiques entre ville centre et reste du pays : taux d'accroissement annuel moyen du parc de logements passé de 1,7 % par an sur la période 1990-1998 à 3 % par an sur la période 1999-2004 sur l'ensemble du pays hors La Roche-sur-Yon, et, de 2,4 % par an à 1,5 % par an d'une période à l'autre dans la ville centre. Au delà cette dernière a connu une forte hausse du nombre de logements autorisés en 2005, dynamique qui devrait se poursuivre durant les prochaines années.

D'une période à l'autre, la surface moyenne par logement sur l'ensemble du territoire a également augmenté passant 99 à 111 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un effet de structure lié à l'augmentation du poids de l'habitat individuel qui a une surface moyenne stable autour des 130 m<sup>2</sup> mais bien supérieur à celle de l'individuel groupé (91 m<sup>2</sup> en moyenne sur la période 1999-2004) ou l'habitat collectif (60 m<sup>2</sup> en moyenne sur la période 1999-2004).

L'habitat individuel pur représente en moyenne sur les six dernières années 70 % des logements autorisés pour environ la moitié sur la période 1990-1998 au détriment du collectif alors que l'individuel groupé est resté stable représentant environ 10 % des logements autorisés sur l'ensemble du Pays. A La Roche-sur-Yon, l'individuel groupé a bien progressé représentant en moyenne sur la période 1999-2004 16% des logements autorisés alors que le parc individuel pur est resté presque stable représentant environ 1/3 des logements autorisés et que l'habitat collectif en représente environ la moitié.



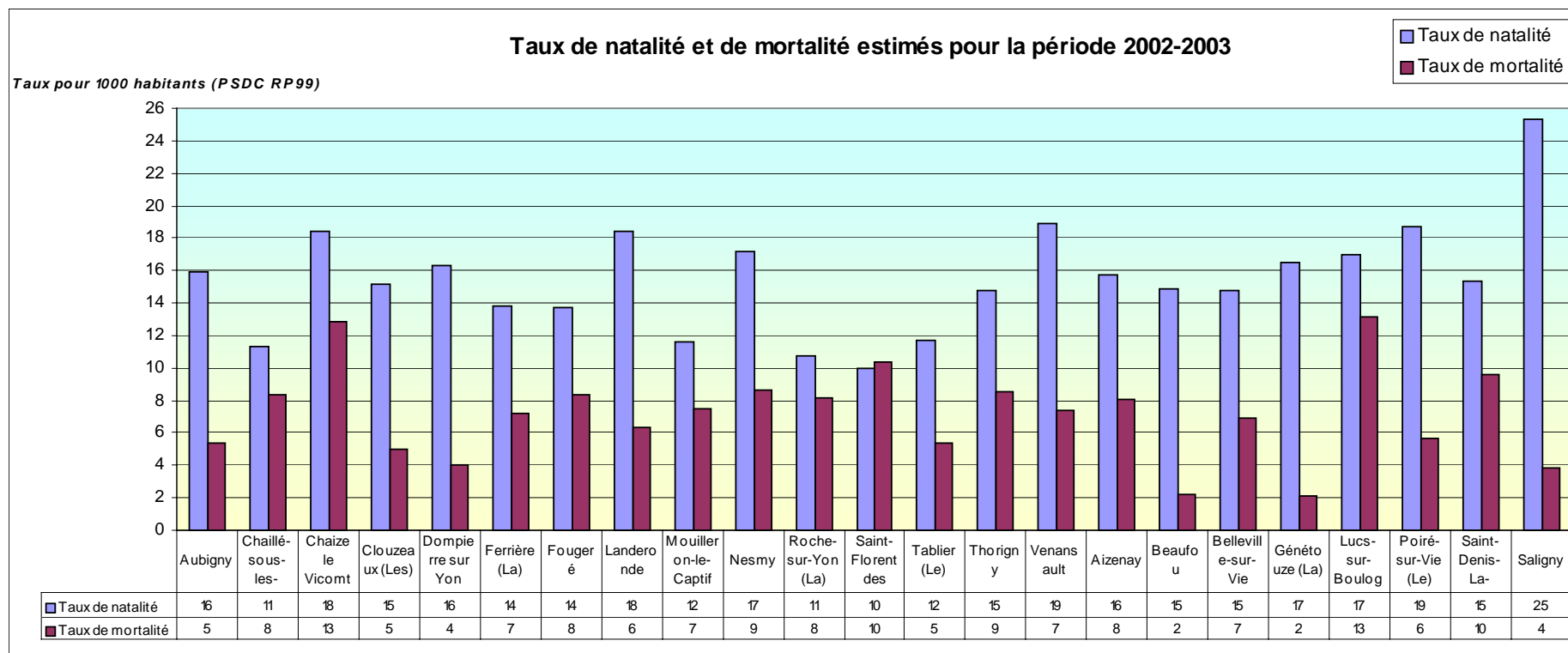
Poids des différentes intercommunalités					
	Total SYV	Total SYV hors LRSY	CC Vie et Boulogne	CCPY hors LRSY	85191 - ROCHE-SUR-YON
<b>Par rapport au nombre de logements autorisés</b>					
Période 1990-1998	100,0%	39,1%	17,6%	21,5%	<b>60,9%</b>
Période 1999-2004	100,0%	64,4%	28,2%	36,2%	<b>35,6%</b>
Ensemble 1990-2004	100,0%	50,5%	22,4%	28,1%	<b>49,5%</b>
<b>Par rapport à la surface totale des logements autorisés</b>					
Période 1990-1998	100,0%	47,4%	21,8%	25,6%	<b>52,6%</b>
Période 1999-2004	100,0%	70,9%	31,5%	39,3%	<b>29,1%</b>
Ensemble 1990-2004	100,0%	58,7%	26,5%	32,2%	<b>41,3%</b>

Ensemble SYV						
Surface moyenne par logement autorisé (en m2)	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total logements	
	Période 1990-1998	129,14	96,43	59,47	20,00	98,51
Période 1999-2004	130,75	91,41	59,43	32,88	111,25	
Ensemble 1990-2004	129,98	93,97	59,46	30,28	104,23	
Répartition par type de logements autorisés (en % du nb de log.)	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total logements	
	Période 1990-1998	51,6%	8,7%	39,3%	0,3%	100,0%
Période 1999-2004	68,6%	10,3%	19,4%	1,6%	100,0%	
Ensemble 1990-2004	59,2%	9,5%	30,4%	0,9%	100,0%	

## Les données d'Etat civil les plus récentes disponibles (2002 et 2003) confirment aussi ce dynamisme :

Les taux de natalité et taux de mortalité, qui peuvent être estimés en rapportant les naissances et décès domiciliés de chacune des communes du pays au nombre d'habitants au RP99 (pour des raisons d'équité entre les 23 communes, il est nécessaire d'utiliser les mêmes références), sont des indicateurs fortement soumis à l'effet de la structure par âge de la population sur laquelle ils sont calculés : plus la population est jeune plus le taux de natalité sera élevé à fécondité des femmes identique et plus le taux de mortalité sera faible à espérance de vie des populations identiques. Ces deux indicateurs sont davantage le reflet du dynamisme démographique de la population.

Globalement sur l'ensemble du territoire Yon et Vie, on estime pour la période 2002-2003, le taux brut de natalité à 13 pour 1000 habitants et le brut de mortalité à 8 pour 1000, avec une natalité plus élevée et une mortalité très légèrement plus faible sur la communauté de communes Vie et Bouloane que sur le pays vonnais (ville centre incluse) sensiblement plus vieilli.



### Mouvement naturel - Evènements domiciliés sur le territoire yon et Vie - 2002 et 2003

Codes	Communes	Population RP99 (PSDC)	Naissances domiciliées 2002	Décès domiciliés 2002	Naissances domiciliées 2003	Décès domiciliés 2003	Taux de natalité estimé sur la période 2002- 2003 (pour 1000 hab.RP99)	Taux de mortalité estimé sur la période 2002- 2003 (pour 1000 hab.RP99)
85008	Aubigny	2 329	41	18	33	7	16	5
85043	Chaillé-sous-les-Ormeaux	1 018	10	9	13	8	11	8
85046	Chaize le Vicomte (La)	2 443	43	29	47	34	18	13
85069	Clouzeaux (Les)	2 107	34	10	30	11	15	5
85081	Dompierre sur Yon	3 191	50	19	54	7	16	4
85089	Ferrière (La)	3 948	60	26	49	31	14	7
85093	Fougeré	841	12	7	11	7	14	8
85118	Landeronde	1 817	32	11	35	12	18	6
85155	Mouilleron-le-Captif	3 493	40	32	41	20	12	7
85160	Nesmy	1 976	38	13	30	21	17	9
85191	Roche-sur-Yon (La)	49 262	537	379	518	425	11	8
85213	Saint-Florent des Bois	2 364	21	22	26	27	10	10
85285	Tablier (Le)	468	6	2	5	3	12	5
85291	Thorigny	881	16	8	10	7	15	9
85300	Venansault	3 527	70	22	63	30	19	7
	<b>TOTAL CC DU PAYS YONNAIS</b>	<b>79 665</b>	<b>1 010</b>	<b>607</b>	<b>965</b>	<b>650</b>	<b>12</b>	<b>8</b>
85003	Aizenay	6 095	96	55	96	43	16	8
85015	Beaufou	907	10	2	17	2	15	2
85019	Belleville-sur-Vie	2 969	44	23	44	18	15	7
85098	Générouze (La)	1 393	20	3	26	3	17	2
85129	Lucs-sur-Boulogne (Les)	2 702	54	39	38	32	17	13
85178	Poiré-sur-Vie (Le)	5 786	102	40	114	25	19	6
85208	Saint-Denis-La-Chevasse	1 665	30	12	21	20	15	10
85279	Saligny	1 185	30	4	30	5	25	4
	<b>TOTAL CC VIE ET BOULOGNE</b>	<b>22 702</b>	<b>386</b>	<b>178</b>	<b>386</b>	<b>148</b>	<b>17</b>	<b>7</b>
	<b>TOTAL PAYS YON ET VIE</b>	<b>102 367</b>	<b>1 396</b>	<b>785</b>	<b>1 351</b>	<b>798</b>	<b>13</b>	<b>8</b>

Source : Etat civil INSEE

## ②

### ***Le logement social :***

Si l'on se réfère au dernier inventaire annuel des logements sociaux (en vertu de l'article 55 de la loi SRU, l'urbanisme dans sa partie renvoyant à l'article L 302-6 du code de la Construction et de l'Habitation), au 31/12/2004, l'ensemble logements conventionnés (patrimoine HLM + patrimoine privé + patrimoine communal) représentent environ 19% sur l'ensemble du territoire Yon et Vie avec de fortes disparités selon l'une des trois unités suivantes considérées :

- La ville centre avec fin 2004 29% de résidences principales dites sociales pour 23% fin 2001 soit un important développement du parc social (environ 6 800 logements). La ville centre concentre environ 85% du parc social.
- La communauté de communes Vie et Boulogne avec environ 8% de résidences principales dites sociales (environ 750 logements)
- Le pays yonnais hors La Roche avec seulement 5% de logements conventionnés (environ 600 logements).

Sur le territoire du Syndicat Yon et vie, 996 places sont disponibles dans des Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (établissements conventionnés EHPAD).

## PATRIMOINE SOCIAL FIN 2004 - TERRITOIRE YON ET VIE

*Source des données : DDE 85 / SHEC / HAS*

Codes	Communes	Population RP99 (PSCD)	Résidences principales Source TLH 2003	CONVENTIONNEMENT				FOYERS LOGEMENTS (capacité d'hébergement)		
				Patrimoine HLM	Patrimoine communal	Patrimoine privé	TOTAL	Personnes âgées	Personnes handicapées	Résidences sociales
85008	Aubigny	2 329	932	73	4	3	80			
85043	Chaillé-sous-les-Ormeaux	1 018	429	11	1	4	16			
85046	Chaize le Vicomte (La)	2 443	989	60	1	24	85			
85069	Clouzeaux (Les)	2 107	828	41	0	5	46			
85081	Dompierre sur Yon	3 191	1 180	65	0	7	72			
85089	Ferrière (La)	3 948	1 546	66	0	16	82	78		
85093	Fougeré	841	319	12	0	2	14			
85118	Landeronde	1 817	731	8	0	4	12			
85155	Mouilleron-le-Captif	3 493	1 318	23	0	3	26		40	
85160	Nesmy	1 976	817	37	3	1	41	18		
<b>85191</b>	<b>Roche-sur-Yon (La)</b>	<b>49 262</b>	<b>23 021</b>	<b>6 392</b>	<b>0</b>	<b>385</b>	<b>6 777</b>	<b>418</b>	<b>22</b>	<b>275</b>
85213	Saint-Florent des Bois	2 364	882	41	0	6	47	84		
85285	Tablier (Le)	468	184	3	2	6	11			
85291	Thorigny	881	373	19	1	14	34			
85300	Venansault	3 527	1 391	41	0	6	47	21		
	<b>TOTAL CC DU PAYS YONNAIS</b>	<b>79 665</b>	<b>34 940</b>	<b>6 892</b>	<b>12</b>	<b>486</b>	<b>7 390</b>	<b>619</b>	<b>62</b>	<b>275</b>
85003	Aizenay	6 095	2 520	191	0	35	226	12	25	
85015	Beaufou	907	355	23	0	4	27			
85019	Belleville-sur-Vie	2 969	1 159	75	5	8	88	62		
85098	Génétouze (La)	1 393	528	34	0	6	40			
85129	Lucs-sur-Boulogne (Les)	2 702	1 074	99	0	23	122	81		
85178	Poiré-sur-Vie (Le)	5 786	2 243	130	0	43	173	77		
85208	Saint-Denis-La-Chevasse	1 665	653	36	0	11	47	15		
85279	Saligny	1 185	494	14	0	12	26			
	<b>TOTAL CC VIE ET BOULOGNE</b>	<b>22 702</b>	<b>9 026</b>	<b>602</b>	<b>5</b>	<b>142</b>	<b>749</b>	<b>247</b>	<b>25</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL PAYS YON ET VIE</b>	<b>102 367</b>	<b>43 966</b>	<b>7 494</b>	<b>17</b>	<b>628</b>	<b>8 139</b>	<b>866</b>	<b>87</b>	<b>275</b>

Tableau établi en partenariat avec la DDE 85 et la Communauté de Communes du Pays Yonnais

## CAPACITE EN LITS DES ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

Données Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Vendée

DDASS, Mars 2006.

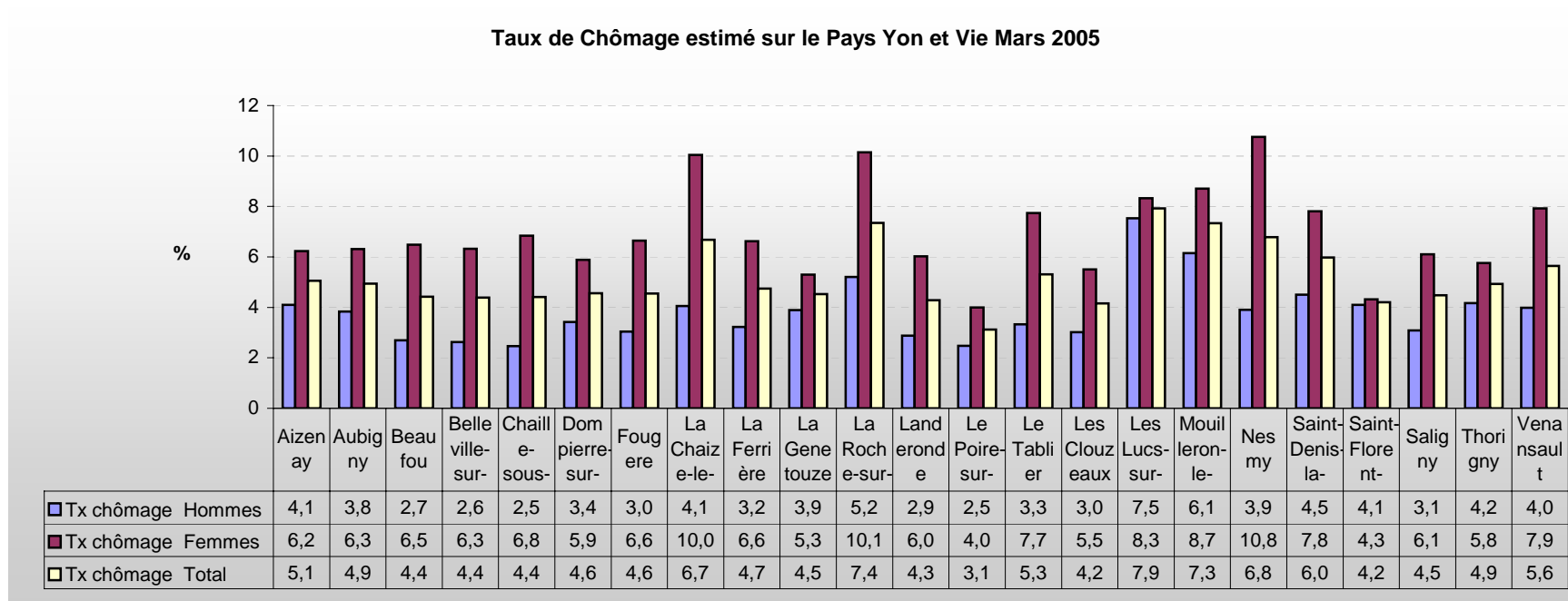
	Capacité en lits
<b>Les Logements-Foyers</b>	
Bellevie sur Vie	50
La Ferriere	79
Les Lucs sur Boulogne	110
Mouilleron le Captif	46
Le Poiré sur Vie	85
La Roche sur Yon	338
Saint Denis la Chevasse	46
Venansault	65
<b>Les Maisons de Retraites</b>	
Aizenay	86
La Chaize le Vicomte	91
<b>TOTAL</b>	<b>996</b>

③

## Un territoire actif :

**Avec un taux de chômage assez bas** (plus faible qu'en Vendée) qui varie depuis 1999 autour de 6 % (6,9 % en 1999, est estimé en 2005 à 6,3 %).

Au niveau de la CAF, la proportion de ménages allocataires dont le responsable dossier est au chômage est stable : 9,6 % au 31/12/2001, 9,8 % au 31/12/2004.



Sources : ANPE Mars 2005, INSEE RP1999.

## Nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois, Catégorie 1. FIN MARS 2005

COMMUNES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
AIZENAY	66	81	147
BEAUFOU	9	12	21
BELLEVILLE-SUR-VIE	22	44	66
LA GENETOUZE	10	22	32
LE POIRE-SUR-VIE	41	91	132
LES LUCS-SUR-BOULOGNE	23	34	57
SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE	14	22	36
SALIGNY	14	27	41
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNE VIE ET BOULOGNE</b>	<b>199</b>	<b>333</b>	<b>532</b>
AUBIGNY	25	28	53
CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX	14	21	35
DOMPIERRE-SUR-YON	27	46	73
FOUGERE	6	7	13
LA CHAIZE-LE-VICOMTE	21	40	61
LA FERRIERE	34	52	86
LA ROCHE-SUR-YON	875	936	1811
LANDERONDE	30	37	67
LE TABLIER	5	10	15
LES CLOUZEUX	27	38	65
MOUILLERON-LE-CAPTIF	39	36	75
NESMY	16	27	43
SAINT-FLORENT-DES-BOIS	24	30	54
THORIGNY	9	13	22
VENANSAULT	33	55	88
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNE PAYS YONNAIS</b>	<b>1185</b>	<b>1376</b>	<b>2561</b>
<b>SYNDICAT YON ET VIE</b>	<b>1384</b>	<b>1709</b>	<b>3093</b>

Sources : ANPE Mars 2005, INSEE RP1999.

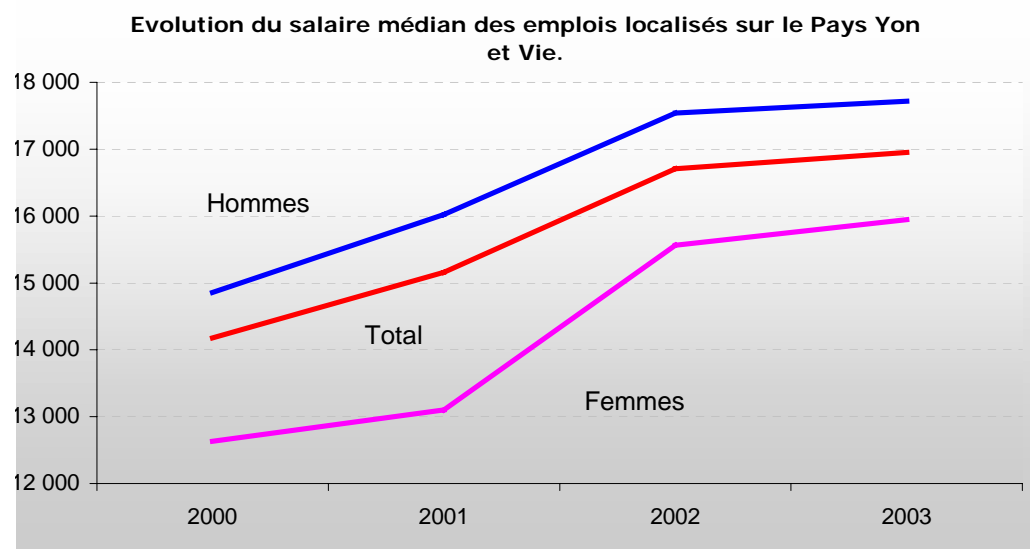
## Avec une structure des emplois (et donc de la population active) qui se modifie :

Les emplois localisés sur le territoire du Syndicat Yon et Vie enregistrent une augmentation du niveau moyen (et médian) de leur rémunération.

En 2003 la moitié des salariés travaillant sur une des 23 communes du Syndicat Yon et Vie (salaire médian) ont touché un salaire annuel net supérieur à 16 950 euros par an (soit une moyenne mensuelle de 1 413 euros), contre 14 180 euros en 2000 (1 182 euros en moyenne mensuelle) .

Le montant du salaire annuel net médian des emplois localisés sur le Syndicat Yon et Vie a augmenté de plus de 2 700 euros entre l'année 2000 et l'année 2003.

Le salaire annuel net moyen a lui augmenté de plus de 3 260 euros sur cette même période.

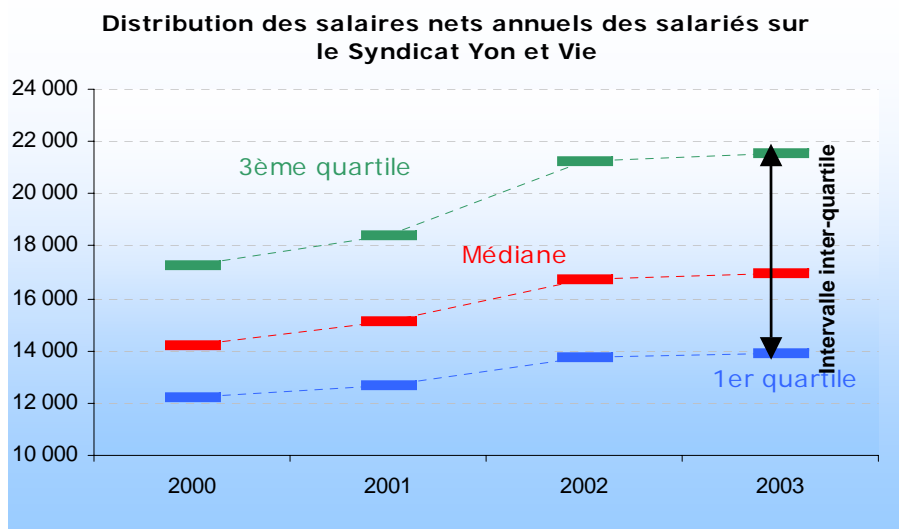


Sources DADS au 31/12/2000, 31/12/2001, 31/12/2002 et 31/12/2003.

*Les données DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) couvrent l'ensemble des employeurs et de leurs salariés à l'exception des salariés de l'agriculture et de la sylviculture, les agents des organismes de l'Etat titulaires ou non, les services domestiques et les activités extra-territoriales. Elles représentent, d'après l'INSEE qui en est le fournisseur, 75 % des emplois salariés (80 % si on compte les collectivités territoriales).*

L'augmentation plus rapide du salaire moyen par rapport au salaire médian, ainsi que l'augmentation par le haut de l'intervalle inter-quartile, traduisent le fait que **l'augmentation des salaires annuels nets est due principalement à une modification de la structure des emplois, c'est-à-dire à l'augmentation du nombre d'emplois à forte rémunération (et donc à l'augmentation de la population active dont la CSP est élevée) et non pas à l'augmentation de la rémunération des emplois.**

Sur la commune de La Roche-sur-Yon, l'UNEDIC a enregistré depuis 10 ans une augmentation de 45 % des emplois dits métropolitains supérieurs

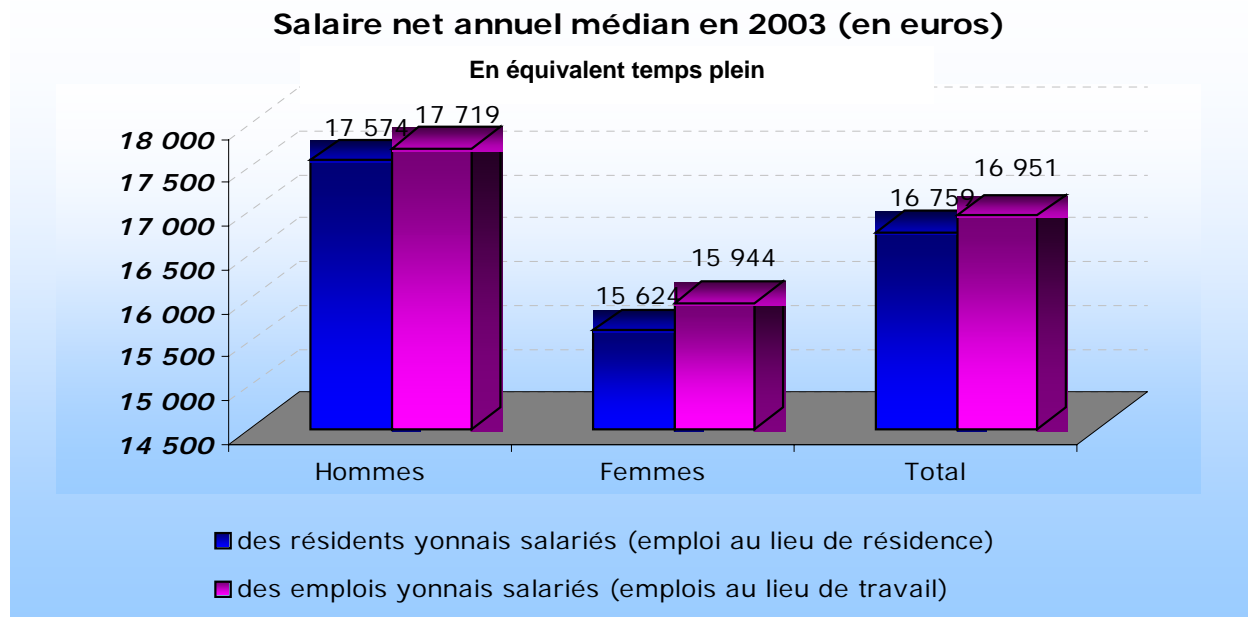


Sources DADS au 31/12/2000, 31/12/2001, 31/12/2002 et 31/12/2003.

En 2000, les 25 % de la population du territoire ayant les salaires les plus bas ont touché moins de 12 181 euros de salaire annuel net (1<sup>er</sup> quartile). Les 25 % ayant les salaires les plus élevés ont touché plus de 17 240 euros de salaire annuel net (3<sup>ème</sup> quartile). En 2003, les montants « seuil » de ces populations sont passés à 13 930 euros pour les 25 % de la population ayant les salaires les plus bas et à 21 545 euros pour les 25 % de la population ayant les salaires les plus hauts (50 % de la population du Syndicat Yon et Vie a touché en 2003 un salaire annuel net compris entre 13 930 euros et 21 545 euros).

**Le déséquilibre entre sexe diminue mais reste important** : les hommes travaillant sur le territoire du Pays Yon et Vie ont un salaire net annuel médian 11 % supérieur à celui des femmes (contre 18 % en 2000 et 22 % en 2001), sans que soit isolé ici l'effet lié à la différence de structure des emplois occupés par chacun des sexes (secteur d'activité et niveau de qualification...).

Ainsi la moitié des salariées du territoire ont un salaires net mensuel inférieur à 1 330 euros. Pour les hommes cette valeur est de 1 480 euros.



Sources DADS au 31/12/2003

**Les données du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, relatives à l'Impôt sur le Revenu viennent confirmer cette modification de la structure des emplois et donc de la population active du territoire.**

SYNDICAT YON ET VIE	Revenus déclarés des années :			
	2000	2001	2002	2003
Nombre de foyers fiscaux	53 645	54914	56216	57270
Part des foyers fiscaux imposés	52,4%	51,8%	52,4%	52,4%
Revenu imposable par foyer fiscal	14555	14973	15670	16379
impôt net par foyer fiscal	1054	948	998	1054
Impôt net par foyer fiscal imposé	2010	1831	1906	2013
Revenu imposable par foyer fiscal imposé	21814	22551	23458	24566
Traitements et Salaires moyens	20061	20576	21136	21536
Retraites et Pensions moyennes	13350	13903	14329	14859

Sources : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, IRCOM.

Augmentation régulière du nombre de foyers fiscaux sur le territoire, mais diminution du rythme : + 1300 foyers fiscaux entre 2001 et 2002, + 1000 entre 2002 et 2003.

Augmentation du revenu imposable par foyer fiscal tous les ans entre 2000 et 2003, avec un rythme plus important pour les foyers fiscaux imposés.

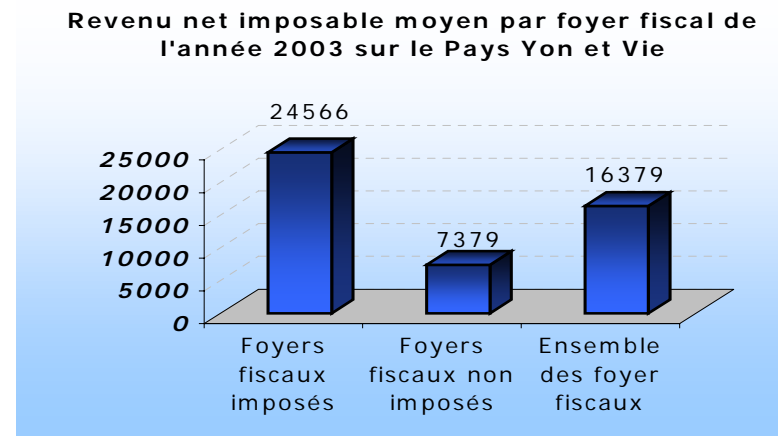
Augmentation régulière du montant annuel moyen des traitements et salaires entre 2000 et 2003 : plus de 500 euros en moyenne annuelle de plus en 2001 qu'en 2000 et en 2002 qu'en 2001, et 400 euros de plus en 2003 qu'en 2002. Soit une augmentation d'environ 1 500 euros de traitement et salaires annuels moyens entre les revenus de 2003 (revenus déclarés en 2004) et ceux de 2000.

Augmentation régulière du montant moyen des retraites et pensions durant cette période : environ 500 euros de plus chaque année.

**2003**

	France	Pays de la Loire	Vendée	SYV
Nombre de foyers fiscaux	34 419 885	1 806 691	317436	<b>57270</b>
Part des foyers fiscaux imposés	51,7%	50,2%	48,4%	<b>52,4%</b>
Revenu imposable par foyer fiscal	16441	15583	15124	<b>16379</b>
impôt net par foyer fiscal	1352	984	852	<b>1054</b>
Impôt net par foyer fiscal imposé	2615	1960	1759	<b>2013</b>
Revenu imposable par foyer fiscal imposé	25398	23736	23263	<b>24566</b>
Traitements et Salaires moyens	22100	20749	19564	<b>21536</b>
Retraites et Pensions moyennes	16363	15475	15015	<b>14859</b>

Sources : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, IRCOM.



Sources : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, IRCOM.

L'évolution de ces indicateurs entre 2000 et 2003 sur le pays Yon et Vie est sensiblement la même que l'évolution observée au niveau du département, de la région et au niveau national.

La part des foyers fiscaux imposés est supérieure dans le Syndicat Yon et Vie que dans l'ensemble de la Vendée.

Par contre le niveau moyen des retraites et pensions est inférieur sur le pays Yon et Vie que sur la Vendée : plus de 150 euros en moyenne annuelle de différence. Cette différence passe à plus de 600 euros par rapport au niveau moyen annuel de la région des Pays de la Loire et à 1 500 euros par rapport au niveau national.

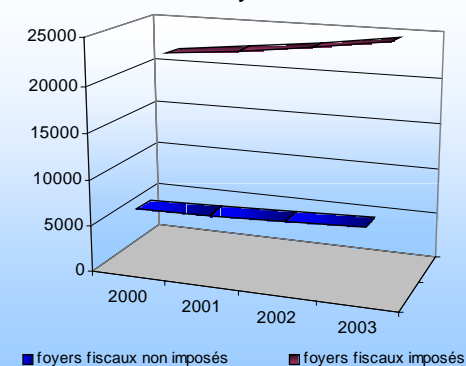
④

## Mais une précarité toujours présente

Si le nombre de foyers fiscaux imposés (et leur revenu imposable) augmente, le nombre de foyers fiscaux non imposés augmente aussi. Leur revenu imposable augmente quant à lui à un rythme plus faible que le revenu imposable des foyers fiscaux imposés.

Dans le même temps, le nombre de personnes bénéficiant de l'un des minima sociaux (RMI, AAH, API) a augmenté ces 3 dernières années. La proportion estimée d'allocataires d'un des trois minima sociaux représente 9,2 % des ménages du Pays Yon et Vie. Celle des seuls RMIstes représente 3,9 %.

Evolution du revenu imposable par foyers fiscaux sur le territoire du Syndicat Yon et Vie.



Sources : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

<b>Allocataires CAF</b>	2001	2002	2003	2004
<b>TOTAL ALLOCATAIRES</b>				
<b>nombre de ménages allocataires de la CAF</b>	<b>18 148</b>	<b>18 223</b>	<b>18 293</b>	<b>18536</b>
<i>proportion estimée des ménages allocataires de la CAF (en %) (rapport des ménages allocataires de la CAF sur l'ensemble des ménages au RP1999)</i>	44,8%	45,0%	45,2%	<b>45,8%</b>
<i>Evolution annuelle du nombre de ménages allocataires</i>		0,4%	0,4%	<b>1,3%</b>
<b>PRECARITE ET MINIMA SOCIAUX</b>				
allocataires CAF bénéficiaires du RMI	925	910	1 010	<b>1044</b>
<i>part estimée des allocataires du RMI (en %) (rapport entre le nombre de bénéficiaires du RMI et le nombre de ménages dont la personne de référence est âgée de 25 à 59 ans au RP1999)</i>	3,5%	3,4%	3,8%	<b>3,9%</b>
allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH	1 342	1 333	1 387	<b>1429</b>
<i>part estimée des allocataires de l'AAH (en %) (rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'AAH et le nombre de ménages dont la personne de référence est âgée de 25 à 59 ans au RP1999)</i>	5,0%	5,0%	5,2%	<b>5,4%</b>
allocataires CAF bénéficiaires de l'API	230	235	215	<b>206</b>
<i>part estimée des allocataires de l'API (en %) (rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'API et le nombre de ménages au RP1999)</i>	0,6%	0,6%	0,5%	<b>0,5%</b>
<b>nombre d'allocataires couverts par l'un des minima sociaux (AAH, RMI, API)</b>	<b>2 497</b>	<b>2 478</b>	<b>2 612</b>	<b>2679</b>
<i>part estimée des ménages couverts par l'un des minima sociaux (en %) (rapport entre le nombre d'allocataires couverts par au moins l'un des minima sociaux et le nombre de ménages dont la PRM est âgée de 15 à 59 ans au RP1999)</i>	<b>8,6%</b>	<b>8,6%</b>	<b>9,0%</b>	<b>9,2%</b>

Allocataires CAF	2001	2002	2003	2004
<b>TOTAL ALLOCATAIRES</b>				
<b>nombre de ménages allocataires de la CAF</b>	<b>18 148</b>	<b>18 223</b>	<b>18 293</b>	<b>18536</b>
<i>proportion estimée des ménages allocataires de la CAF (en %) (rapport des ménages allocataires de la CAF sur l'ensemble des ménages au RP1999)</i>	<i>44,8%</i>	<i>45,0%</i>	<i>45,2%</i>	<i>45,8%</i>
<i>Evolution annuelle du nombre de ménages allocataires</i>		<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,3%</i>

<b>ACTIVITE DU RESPONSABLE DOSSIER</b>				
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=activité rémunérée	10 108	10 216	10 182	<b>10309</b>
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=infirme invalide	539	558	585	<b>605</b>
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=chômage	1 739	1 783	1 749	<b>1823</b>
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=autre	659	699	692	<b>744</b>
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=retraité	1 259	1 256	1 248	<b>1233</b>
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=étudiant formation	1 586	1 553	1 563	<b>1544</b>
ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=sans activité	2 258	2 158	2 274	<b>2278</b>
<i>proportion des ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=activité rémunérée</i>	<i>55,7%</i>	<i>56,1%</i>	<i>55,7%</i>	<i>55,6%</i>
<i>proportion des ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=chômage</i>	<i>9,6%</i>	<i>9,8%</i>	<i>9,6%</i>	<i>9,8%</i>
<i>proportion des ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=retraité</i>	<i>6,9%</i>	<i>6,9%</i>	<i>6,8%</i>	<i>6,7%</i>
<i>proportion des ménages allocataires de la CAF Responsable dossier=étudiant formation</i>	<i>8,7%</i>	<i>8,5%</i>	<i>8,5%</i>	<i>8,3%</i>

<b>STRUCTURES FAMILIALES DU FOYER DE L'ALLOCATAIRE</b>				
allocataires CAF présence réelle du conjoint au foyer de l'allocataire	9 860	9 870	9 843	<b>10002</b>
allocataires CAF pas de conjoint, service national ou absent du foyer de l'allocataire	8 288	8 353	8 450	<b>8534</b>
<i>proportion des ménages où le conjoint est réellement présent</i>	<i>54,3%</i>	<i>54,2%</i>	<i>53,8%</i>	<i>54,0%</i>
ensemble des familles monoparentales allocataires	1 794	1 837	1 945	<b>2025</b>
<i>poinds des familles monoparentales sur l'ensemble des familles allocataires CAF (en %)</i>	<i>9,9%</i>	<i>10,1%</i>	<i>10,6%</i>	
ensemble des familles nombreuses (3 enfants ou plus) allocataires			2 449	
<i>poinds des familles nombreuses (en %) (rapport du nombre de familles avec 3 enfants ou plus sur le nombre total de familles allocataires CAF avec ou sans enfant)</i>			<i>13,4%</i>	
allocataires homme vivant seul	3 023	2 962	2 978	
allocataires femme vivant seule	3 468	3 546	3 518	<b>6505</b>
allocataires couple avec enfant(s)	8 882	8 903	8 910	<b>9186</b>
allocataires couple sans enfant	983	978	943	<b>821</b>
allocataires famille monoparentale	1 794	1 837	1 945	<b>2025</b>
<i>proportions parmi l'ensemble des ménages allocataires : poinds des familles monoparentales</i>	<i>9,9%</i>	<i>10,1%</i>	<i>10,6%</i>	<i>10,9%</i>
<i>poinds des couples</i>	<i>54,4%</i>	<i>54,2%</i>	<i>53,9%</i>	<i>54,0%</i>
<i>poinds des ménages sans enfant</i>	<i>41,2%</i>	<i>41,1%</i>	<i>40,7%</i>	<i>39,5%</i>
<i>poinds des ménages avec enfants</i>	<i>58,8%</i>	<i>58,9%</i>	<i>59,3%</i>	<i>60,5%</i>
<i>poinds des familles nombreuses</i>	<i>13,5%</i>	<i>13,4%</i>	<i>13,4%</i>	
<i>Evolution annuelle du nombre de familles monoparentales allocataires CAF</i>		<i>2,4%</i>	<i>5,9%</i>	<i>4,1%</i>
<i>Evolution annuelle du nombre de couples avec enfant(s) allocataires CAF</i>		<i>0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>3,1%</i>